

SYNDICAT SCOLAIRE DE GRATTEPANCHE-RUMIGNY-HEBECOURT

Siège social
Mairie – 11 rue de l'Eglise
80680 Grattepanche

Procès-verbal du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-cinq mai à 19 heures, les membres du Conseil du Syndicat Intercommunal Scolaire de Grattepanche-Rumigny-Hébécourt, légalement convoqués le 19 mai 2023, se sont réunis dans la Salle de Réunions de Grattepanche, sous la présidence de Madame Stéphanie BUDYNEK.

Etaient présents; BUDYNEK Stéphanie, BARDET Bruno, HESDIN Dominique, DHORNE Dominique, SCHMIDT-DUCHAUFOR Laurence, MORCHAIN Muriel, BOUTIN Marie-Claude, FERCHAUD Pierre. GRENON Graziella.

Était absente excusée :

Anaïse LACHAMBRE qui a donné pouvoir à Bruno BARDET.

Secrétaire de séance : Marie-Claude BOUTIN.

APPROBATION DU PROCES- VERBAL DU 13 FEVRIER 2023

Approuvé à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU

1°Election du président

Il a été procédé à l'élection du président du bureau du Syndicat Scolaire de Grattepanche Rumigny Hébécourt.

Premier tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
- à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants ne se font pas connaître :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	9
- majorité absolue :	9

Monsieur BARDET Bruno ayant obtenu 9 voix a été proclamé président et a été installé immédiatement.

2° Election du 1er vice-président

Il a ensuite été procédé à l'élection du 1er vice-président du bureau du Syndicat Scolaire de Grattepanche- Rumigny- Hébécourt.

Premier tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
- à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants ne se font pas connaître :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	9
- majorité absolue :	9

Monsieur HESDIN Dominique ayant obtenu 9 voix a été proclamé 1er vice-président et a été installé immédiatement.

3° Election du 2ème vice-président

Il a ensuite été procédé à l'élection du 2ème vice-président du bureau du Syndicat Scolaire de Grattepanche Rumigny Hébécourt.

Premier tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
- à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants ne se font pas connaître :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	9
- majorité absolue :	9

Monsieur FERCHAUD Pierre ayant obtenu 9 voix a été proclamé 2ème vice-président et a été installé immédiatement

4° Election du secrétaire

Il a ensuite été procédé à l'élection du secrétaire du bureau du Syndicat Scolaire de Grattepanche Rumigny Hébécourt.

Premier tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
- à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants ne se font pas connaître :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	9
- majorité absolue :	9

Madame BOUTIN Marie-Claude ayant obtenu 9 voix a été proclamée secrétaire et a été installée immédiatement

INDEMNITES DES ELUS

En raison des difficultés financières rencontrées par le SISCO, Monsieur le Président renonce à l'indemnité des élus pour l'année 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Dominique Hesdin pense qu'il faut revoir l'augmentation des tarifs de garderie. De nombreux parents sont inquiets et risquent de retirer leurs enfants de l'école, ce qui entraînerait la fermeture de la cinquième classe. Tout d'abord étudier les dépenses et les recettes puis réaliser une étude analytique de la garderie du mercredi.

Mr Dominique DHORNE signale qu'il est urgent de récupérer le trop perçu par l'URSSAF et de leur demander un contrôle des 3 années précédentes.